

Contribution d'acteur



1^{er} réseau d'entrepreneurs de la région lyonnaise, le MEDEF Lyon-Rhône représente 10 000 chefs d'entreprises adhérents directs et adhérents de 20 branches professionnelles, totalisant 200 000 salariés.

80% des entreprises adhérentes sont des PME de moins de 100 salariés et 42% sont des TPE de moins de 10 salariés.

La mission du MEDEF Lyon-Rhône est de rassembler les entreprises et défendre leurs intérêts.

Son action s'articule autour de trois piliers :

- L'influence et la gouvernance, au travers de ses 600 mandataires siégeant dans plus de 70 structures liées à l'économie, le social et la formation ;
- Le développement des entreprises et du territoire ;
- L'entraide via l'animation de son réseau d'adhérents et l'organisation de rencontres et d'évènements.

CONTACT**MEDEF LYON-RHÔNE**

60 avenue Jean Mermoz

69 008 LYON

Tél : 04 78 77 07 01

E-mail :

contact@medeflyonrhone.com

Site web : www.medeflyonrhone.fr

MEDEF LYON-RHÔNE

Plus l'entreprise va bien, plus le territoire en bénéficie !

L'entreprise génère de l'emploi et de la richesse sur un territoire. Elle permet à tous les habitants d'un territoire de vivre correctement et contribue à l'amélioration du niveau de vie.

Pour cela l'environnement de l'entreprise doit lui être favorable, tant pour son implantation que pour son développement ; et les infrastructures de transport en sont un élément déterminant tant pour l'attractivité du territoire que pour sa compétitivité.

Les mobilités et les infrastructures de transports sont considérés comme des enjeux décisifs pour les entreprises, leur vie et leur avenir. Il est donc nécessaire de réfléchir tous ensemble, entreprises, politiques et associations pour prendre des décisions justes et en vérité.

C'est la raison pour laquelle le MEDEF Lyon-Rhône a participé en novembre 2019 à la rédaction du Livre Blanc des Mobilités « *contribution pour une stratégie et un programme d'investissements d'avenir en faveur des mobilités de l'aire métropolitaine et de ses territoires d'appuis* », en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne, le MEDEF Loire Nord, la CPME Rhône et la CPME Loire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire.

C'est tout le sens du travail des Commissions Economique et Développement Durable du MEDEF Lyon-Rhône qui permettent de faire remonter les besoins des entreprises du territoire et d'y répondre.

C'est dans ce contexte que le MEDEF Lyon-Rhône participe à la concertation publique sur le projet de passage à 2x3 voies de A46 Sud, dont on parle depuis 30 ans (!), et d'aménagement du nœud de Manissieux, par la contribution d'acteur ci-dessous.

Une solution qui répond aux besoins des entreprises et des salariés

90,2% des dirigeants déclarent rencontrer des difficultés d'accès et d'acheminement du personnel. ⁽¹⁾

Avec un trafic de 100 000 véhicules par jour sur la section la plus chargée, 200 000 véhicules par jour sur l'ensemble des voies et branches du nœud de Manissieux, il est constaté une moyenne quotidienne de 5 heures de très forte perturbations. ⁽²⁾

C'est un handicap pour l'attractivité de notre territoire, c'est une aberration pour la sécurité de tous les usagers et c'est un non-sens écologique auquel il faut absolument remédier.

Le projet d'aménagement de l'A46 Sud est un projet dimensionné à la demande actuelle des entreprises, qui ont besoin que :

- Leurs salariés soient sereins lorsqu'ils arrivent au travail et repartent chez eux.
66,2% des entreprises observent des conséquences des problèmes de transports sur l'équilibre vie professionnelle/vie privée de leurs salariés et 14,5% une dégradation du climat social ⁽¹⁾
- Leurs investissements en matériel, achats en matériaux et équipements soient rapidement arrivés sur place, dans l'entreprise, pour lancer leurs productions dans des délais courts sur des marchés soumis parfois à une forte concurrence ;
- Leurs productions soient expédiées à des coûts de livraison compétitifs et sans retard, soumis souvent à pénalités.

Les entreprises du Rhône sont en train de sortir d'une crise sanitaire majeure. Malgré la mise en place du chômage partiel, le plan de relance, les PGE etc... il y a eu en 2020 une hausse du chômage de 10% dans le département du Rhône.

A l'heure où il est demandé aux entreprises de créer des emplois, d'innover tout en étant compétitifs, le projet de passage à 2x3 voies de l'A46 Sud et d'Aménagement du Nœud de Manissieux fait partie d'un ensemble de facteurs qui vont dans le sens du développement économique.

En effet, ce projet permet de :

- Accompagner la tendance actuelle de dynamique démographique forte sur le territoire des 10 communes concernées par le projet, dont la population est passé de 80 457 habitants à 101 131 habitants soit + 25,7 % en 30 ans. La population aime ce territoire pour s'y être installée, venir y travailler et se déplacer. Cette population est active et 74% de ses déplacements correspondent aux trajets domiciles travail « dans et à destination » de la couronne de la métropole lyonnaise ⁽¹⁾.
Il est donc nécessaire de leur offrir un niveau de service amélioré avec le passage à 2x3 voies qui viendrait leur apporter de la fluidité dans leurs déplacements et de la sécurité sur le réseau secondaire, qui passe à proximité de leur habitat et qui est aujourd'hui également saturé, voire dangereux ;
- Accompagner la hausse du nombre d'implantations d'entreprises sur le territoire des communes reliées à l'A46 Sud (+30% entre 2011 et 2016) sur un grand Est Lyonnais qui totalise 307 000 emplois et qui a gagné 22 000 emplois en 10 ans (+7%) ;
- Accompagner la croissance du trafic qui résultera de la reprise économique qui s'annonce et que l'axe A46 Sud, situé au cœur d'importantes plateformes logistique, va devoir absorber dans les 5 prochaines années. Avec 300 ha, 22 000 emplois et 1 200 entreprises, la ZI Mi-Plaine de Saint Priest est la 2^e ZI de France. L'INSEE et la Banque de France prévoient une croissance de 6% en 2021 puis 4% en 2022 puis 3% en 2023 et 2024.

Une solution complémentaire des autres modes d'infrastructures

Comme précisé en novembre 2019 dans le Livre Blanc des Mobilités joint en annexe, le projet de passage à 2x3 voies de l'A46 Sud et de l'Aménagement du Nœud de Manissieux est à considérer parmi l'offre globale de services d'infrastructures métropolitaines, en cours et/ou suspendues.

Ce projet fait partie « d'un tout » qui consiste à désaturer les villes et leurs accès, améliorer les liaisons entre les territoires ruraux ou périurbains et les pôles urbains comprenant :

- L'amélioration des transports en commun de la Métropole de Lyon vers la périphérie dont, l'Est lyonnais
- Modernisation des lignes TER destinée à améliorer les temps de parcours et la fréquence de desserte entre Lyon, Saint-Étienne (+7 trains par heure), Roanne et les autres grandes villes de la région (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Clermont-Ferrand, Genève, Grenoble, Valence et Mâcon) ;
- Rééquilibrage entre les gares lyonnaises et la montée en puissance des fonctions de hub grande vitesse à Lyon Saint-Exupéry, à l'issue des études complémentaires du débat public Nœud ferroviaire Lyonnais, avec un itinéraire de Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL), combiné à l'allongement de l'Autoroute ferroviaire alpine (AFA) à Grenay et des aménagements permettant de connecter la plateforme Carex de Lyon-Saint Exupéry ;
- Les accès français à la section internationale de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin, doté depuis le mois de juin 2021 d'un cofinancement par l'UE jusqu'à 50%, soit à la même hauteur que le tunnel international ⁽³⁾
- Mise en place du schéma portuaire métropolitain en conservant les capacités de développement du Port de Lyon Edouard Herriot ;
- Nouvelle ligne à grande vitesse Paris- Orléans-Clermont-Roanne-Lyon (POCL) ;
- Transformation en voie rapide de l'intégralité de la RN7 entre Roanne et Nevers ;
- Liaison rapide entre Lyon et Saint-Étienne ;
- Aménagement de l'itinéraire Limonest- Pierre-Bénite, suite au déclassement de l'A6-A7, donnant la priorité aux transports collectifs et au covoiturage, adossé à des solutions pour les autres besoins de mobilité ;
- Aménagement du pont de Givors ;
- Desserte du dernier kilomètre pour les livraisons en centre-ville ;
- Solutions pour des déplacements évités : télétravail, coworking, covoiturage, services sur les ZA, plans de mobilité... ;
- Mobilités de courtes distances, marche à pied, vélo... pour un urbanisme favorable à la santé ;
- Couloir ouvert bus/covoiturage/ véhicules professionnels, drones, véhicules autonomes ;
- Parcs relais dimensionnés et aires de livraison.

L'Est lyonnais, qui accueille en outre des équipements et des infrastructures de rang international avec le Groupama Stadium, Eurexpo et l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, doit bénéficier d'un programme d'investissements majeurs, répondant à la fois aux besoins quotidiens de déplacements des habitants, des salariés, des usagers, et aux besoins de déplacements des touristes, notamment de la clientèle d'affaires.

Conclusion

La seule solution existante à effet de décongestion immédiat, dans un délais court

A l'échelle des grands projets d'infrastructure pour lesquels 30 à 40 ans sont souvent nécessaires pour aboutir, le passage à 2x3 voies de l'A46 Sud et d'Aménagement du Nœud de Manissieux est une solution rapidement opérationnelle, et qui dans un délais court de 7 à 8 ans, peut avoir un effet de décongestion immédiat.

C'est aujourd'hui la seule proposition existante, suffisamment avancée et aboutie sur le territoire métropolitain de Lyon, qui peut contribuer à une amélioration nette de la situation d'engorgement de cette portion du territoire, devenue un point noir tant local qu'europpéen.

Optimisation d'équipement existant prévu élargissable dès l'origine, selon le dossier de la concertation, le passage à 2x3 voies de l'A46 Sud ne demande pas d'importante emprise foncière nouvelle, à l'exception de l'échangeur de Manissieux.

D'un coût de 250 M€ HT supporté par la concession, avantageux comparé à celui de toute création d'infrastructure nouvelle, le projet pourvoira pendant plusieurs années des emplois non délocalisables et contribuera à l'installation de la population.

Pour une fois que le temps économique est calé sur le temps politique, Il est temps d'agir ensemble pour la mise en œuvre rapide du passage à 2x3 voies de l'A46 Sud et d'aménagement du Nœud de Manissieux !

Sources :

- (1) Enquête CCI Accessibilité des ZI de l'Est lyonnais de mars 2019 en lien avec les clubs d'entreprises de l'Est lyonnais qui représentent 184 000 emplois
- (2) Dossier de la Concertation Publique A46 Sud et Aménagement du Nœud de Manissieux
- (3) Comité pour la Transalpine Lyon-Turin

Annexes :

Livre Blanc des Mobilités 2019